

**TROISIEME CONCOURS EXTERNE DU CAPET
MATERIELS CANDIDAT
SESSION 2023**

SECTION : DESIGN ET METIERS D'ART

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
09/03/2023	9h à 14h	Épreuve commune à la première épreuve d'admissibilité du concours externe	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Consignes concernant les copies :

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- paginer dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16 ... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.